

Roissy, 8 juillet 2009

**Communiqué établissant le bilan semestriel
du contrat de liquidité de la société Air France-KLM**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Air France-KLM à Rothschild & Cie Banque, à la date du 30 juin 2009 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 225 000 Titres
- 3 658 043,00 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2008, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 040 000 Titres
- 5 214 332,00 €